

Inscription à retourner à :

**INFORA - 8, Place Gabriel Péri - 92000 NANTERRE**

· Par mail : info@infora.fr

(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

Réservé à l'organisation

Date arrivée : \_\_\_\_\_

État : \_\_\_\_\_

N° dossier : \_\_\_\_\_

## 1 CONGRESSISTE

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Sont considérés comme Congressistes, les professionnels occupant les fonctions techniques / logistiques / productions dans le secteur événementiel.

Fournir  
une photo  
d'identité  
récente

## 2 SOCIÉTÉ

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Boite Postale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

## 3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation aux conférences, tables rondes, les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, les pauses café, les déjeuners et diners des 15 et 16 décembre 2015, le brunch du 17 décembre.

## 4 TARIFS

	avant le 30 octobre 2015	à partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2015	sur place
<b>Montants HT</b>	<b>900 €</b>	<b>1000 €</b>	<b>1200 €</b>
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	1 080 €	1 200 €	1 440 €
Participants UTAC 2014, Clients INFORA, Adhérents SYNPASE / SYMPEXE / FFMEE			
<b>Tarifs FIDÉLITÉ (montants HT)</b>	<b>800 €</b>	<b>900 €</b>	<b>1200 €</b>
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	960 €	1 080 €	1 440 €

## 5 MODE DE PAIEMENT

Je règle :  par chèque :  
à l'ordre de

**INFORA / Congrès UTAC 2015**

par virement :

Banque (Société Générale)	Agence	Numéro de compte	Clé
30003	03904	00027000383	36

IBAN : FR76 3000 3039 0400 0270 0038 336

**Pour les paiements par virement :** merci de préciser sur le virement UTAC + le nom du congressiste. Votre société recevra une facture/convention de formation et se fera remboursée directement par votre OPCA en fonction des règles de prise en charge établies par ce dernier. (Aucune subrogation par des OPCA).

**C'est le règlement effectif qui est pris en compte pour bénéficier des tarifs préférentiels.**

## 6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel. Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 30 octobre 2015, 150 € HT seront conservés. Au delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/ groupe - logo de société ) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants.

**Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.**

Date : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la société :